

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1755

16 juillet 2008

### SOMMAIRE

Air Logistic S.A. ....	84201	Laumor Partners (Sàrl) Sicar .....	84237
Arkum .....	84196	Luxmobil S.A. ....	84197
BHI (GBA) S.A. ....	84225	Lux-World PC s.à r.l. ....	84198
Bon-Som S.à r.l. ....	84225	Malaga S.à r.l. ....	84198
CalEast Holdings .....	84215	Mirabaud Fund Management S.A. ....	84194
CalEast Holdings 2 .....	84216	Mirabaud Select Equities Advisory Compa- ny S.A. ....	84195
C.O.G.P. S.A. ....	84201	Mirado S.A. ....	84204
Comacchio International S.A. ....	84207	Morelia S.A. ....	84207
Consolidation Company Luxembourg S.A. .....	84204	NevaFunds .....	84200
Constructions 3 Frontières S.à r.l. ....	84199	North Asset Management S.à r.l. ....	84194
CORSAIR (Luxembourg) N°3 S.A. ....	84205	Northern Diabolo (Holdings) S.à r.l. ....	84213
CORSAIR (Luxembourg) N°4 S.A. ....	84205	NWL Investissements S.A. ....	84217
Cosindit S.A. ....	84200	Ovation Participations S.A. ....	84205
Donjon S.A. ....	84212	Pan Atlantic Enterprises S.A. ....	84237
DVL.TV S.A. ....	84206	Rasec International .....	84200
Europe Assets Luxembourg S.A. ....	84240	Resto Invest S.A. ....	84209
Femab S.A. ....	84237	Retouche Bitzmaschinn S.à r.l. ....	84201
Full Racing S.à r.l. ....	84194	Riolux Invest S.A. ....	84209
Gerana Holdings S.A. ....	84208	Rubus International S.à r.l. ....	84210
Guifort S.à r.l. ....	84197	Selena S.A. ....	84208
Imison International S.A. ....	84215	Sterling Sub Holdings S.A. ....	84211
Incas S.A. ....	84239	Sunford Investment S.à r.l. ....	84240
Ingenium Engineering S.A. ....	84238	Tele2 Finance Luxembourg S.A. ....	84214
Intercapital S.A. ....	84196	Terra Investment S.A. ....	84216
Invista European RE Roth PropCo S.à r.l. .....	84196	Terra & Saporì S. à r.l. ....	84197
Kapital 2008 Investments S.A. ....	84217	The European Asset Value Fund .....	84195
Kauri Capital Properties .....	84199	Theos S.A. ....	84199
KCTG Holdings I S.à r.l. ....	84211	Tragus Luxco S.à r.l. ....	84206
Key Plastics Europe S.à r.l. ....	84202	Treg Holding S.A. ....	84239
Koch Chemical Technology LP2 S.à r.l. ..	84212	Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A. .....	84198
Laodicia S.A. ....	84210	Vector International SA .....	84213
LaSalle UK Ventures Property 5 .....	84215	Vega Fund Sicav .....	84195
LaSalle UK Ventures Property 6 .....	84216	Wincon S.A. ....	84214

**North Asset Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**Siège social: L-2422 Luxembourg, 3, rue Renért.  
R.C.S. Luxembourg B 122.134.

—  
*Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 30 juin 2008*

Il a été approuvé le transfert du siège social de la Société du 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, au 3, rue Renért, L-2422 Luxembourg, avec effet au 30 juin 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour NORTH ASSET MANAGEMENT S.à.r.l.

Signature

Manager

Référence de publication: 2008084935/6534/18.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02087. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Full Racing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 272.500,00.**

R.C.S. Luxembourg B 97.238.

—  
EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre d'une part MERCURIA SERVICES S.A., société anonyme établie et ayant son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, et d'autre part FULL RACING S.A R.L., société anonyme ayant fait élection de son siège social au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, est dénoncé avec effet immédiat de sorte que la société FULL RACING HOLDING S.A. est à ce jour sans siège social connu.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour SGG Corporate Services

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008084925/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS01173. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Mirabaud Fund Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 20.509.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

Pour MIRABAUD FUND MANAGEMENT S.A.

Pictet Funds (Europe) S.A.

Grégory Fourez / Christopher Misson

Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir

Référence de publication: 2008084901/52/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00992. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**The European Asset Value Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 48.528.

Le rapport annuel révisé au 31 mars 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

*Pour The European Asset Value Fund*  
Pictet Funds (Europe) S.A.  
Grégory Fourez / Hugues de Monthébert  
*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2008084902/52/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00978. - Reçu 40,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Mirabaud Select Equities Advisory Company S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 53.402.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juin 2008.

*Pour MIRABAUD SELECT EQUITIES ADVISORY COMPANY S.A.*  
Pictet Funds (Europe) S.A.  
Grégory Fourez / Christopher Misson  
*Mandataire Commercial / Fondé de Pouvoir*

Référence de publication: 2008084903/52/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00982. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Vega Fund Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 86.227.

**DISSOLUTION***Extrait*

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de VEGA FUND SICAV (la «Société») a prononcé la clôture de la liquidation de la Société le 3 juin 2008.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a constaté que le passif de la SICAV était apuré et a décidé que le boni de liquidation serait versé intégralement aux actionnaires.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé que les fonds, dont la remise aux créanciers et associés n'aura pas pu être faite, seront déposés auprès de la Caisse de Consignation sous contrôle du liquidateur.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires a décidé que les livres comptables et les documents sociaux de la SICAV seront conservés pendant cinq ans au 4, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour extrait conforme  
Signature  
*Le liquidateur*

Référence de publication: 2008084930/296/22.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2008, réf. LSO-CR07149. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Invista European RE Roth PropCo S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 9.330.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 119.646.

—  
*Extrait du procès-verbal des résolutions de l'associé unique prises en date du 14 avril 2008*

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de:
- Monsieur Robert Kimmels, résidant professionnellement au 8, avenue Hoche, 75008 Paris, France, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;
- De nommer:
- Madame Patricia Schon, résidant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en tant que Gérante de la Société avec effet immédiat pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Michael Chidiac / Patricia Schon

Gérant / Gérante

Référence de publication: 2008084969/710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08925. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Arkum, Société Anonyme.**

Siège social: L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme.

R.C.S. Luxembourg B 87.262.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil d'Administration en date du 12 juin 2008 que le siège social est transféré avec effet immédiat du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Pour ARKUM S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008084922/1005/16.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10381. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Intercapital S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 79.634.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires tenue en date du 12 juin 2008 a approuvé les résolutions suivantes:

1. La démission de M. Roland P. Pels en tant qu'administrateur est acceptée avec effet immédiat.
2. M. Frank Walenta, avec adresse professionnelle au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg est élu nouvel administrateur avec effet immédiat et ce jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2012.

Bart Zech.

Référence de publication: 2008084834/724/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08248. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Guifort S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 130.952.

---

*Extrait d'une résolution du gérant unique*

Il résulte d'une résolution du gérant unique prise en date du 27 juin 2008 que Madame Catherine KOCH, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg a été nommée en tant que Fondé de Pouvoir Permanent, avec pleins pouvoirs de substitution, en vue de la représenter et signer en son nom et pour son compte tous les documents nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

POUR GUIFORT S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2008084972/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02124. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(080097602) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.**Luxmobil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 124.571.

---

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 25 juillet 2007*

Il résulte du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 juillet 2007 que Monsieur Michel E. RAFFOUL, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg a été nommé en tant que Fondé de Pouvoir Permanent, avec pleins pouvoirs de substitution, en vue de la représenter et signer en son nom et pour son compte tous les documents nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2007.

POUR LUXMOBIL S.A.

MERCURIA SERVICES

8-10, rue Mathias Hardt, B.P. 3023, L-1030 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008084971/1005/20.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2007, réf. LSO-CH01322. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

---

(080097604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.**Terra & Saponi S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2149 Luxembourg, 80, rue Emile Metz.

R.C.S. Luxembourg B 105.965.

---

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 27 juin 2008.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

19, av. Gordon Smith, L-7740 COLMAR-BERG

Signature

Référence de publication: 2008084865/3462/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 juin 2008, réf. DSO-CR00371. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

---

(080096671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 9.471.

La liste des signatures autorisées de l'Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A. est modifiée par la SUPPRESSION de

- Madame Nélia Margato, «Cadre»
- Monsieur Philippe Lassine, «Adjoint à la Direction»

l'AJOUT de

- Madame Hilde Mertens-van Heghe, nommée «Cadre»,
- Monsieur David Girault, nommé «Cadre»,
- Monsieur Grégory Cabanetos, nommé «Cadre».

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

*Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.*

Marie-Paule Mockel / Vérane Waltregny

Référence de publication: 2008084855/1670/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10968. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080096883) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Lux-World PC s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4446 Belvaux, 66, rue de France.  
R.C.S. Luxembourg B 72.290.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Colmar-Berg, le 20 juin 2008.

FIDUCIAIRE FRANCIS BINSFELD

19, av. Gordon Smith, L-7740 COLMAR-BERG

Signature

Référence de publication: 2008084866/3462/15.

Enregistré à Diekirch, le 30 juin 2008, réf. DSO-CR00370. - Reçu 16,0 euros.

Le Releveur (signé): J. Tholl.

(080096670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Malaga S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R.C.S. Luxembourg B 132.527.

*Extrait d'une résolution du gérant unique*

Il résulte d'une résolution du gérant unique prise en date du 27 juin 2008 que Madame Catherine KOCH, ayant son adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg a été nommée en tant que Fondé de Pouvoir Permanent, avec pleins pouvoirs de substitution, en vue de la représenter et signer en son nom et pour son compte tous les documents nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2008.

*POUR MALAGA S.A.R.L.*

Signature

Référence de publication: 2008084973/1005/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS02122. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080097600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

**Kauri Capital Properties, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 119.925.

—  
EXTRAIT

Rectificatif de l'extrait enregistré le 04/06/2008 sous la référence CR / 01075 et déposé au RCS le 09/06/2008 sous la référence L080081900.05

Suite à la démission de ses fonctions de gérant de catégorie A de Monsieur Donal Gerard COURTNEY avec effet au 17 avril 2008, a été nommé en cooptation avec effet immédiat pour une durée indéterminée:

- Monsieur Peter Alexander WIDMANN, né le 9 mars 1968 à Karlsruhe, directeur, demeurant à 6035 Poplar CT, Granite Bay CA, 95746, Etats-Unis, aux fonctions de gérant de catégorie A.

Luxembourg, le 30 juin 2008.

Pour KAURI CAPITAL PROPERTIES Sàrl, Société à responsabilité limitée

Signature

Référence de publication: 2008084977/833/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2008, réf. LSO-CS01981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Theos S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 102.004.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 03 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008084876/4333/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10785. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096200) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Constructions 3 Frontières S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5408 Bous, 60, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 139.244.

—  
AUSZUG

Aus einem Gesellschaftsbeschluss der Gesellschaft CONSTRUCTIONS 3 FRONTIERES, mit Sitz in L-5408 Bous, 60, rue de Luxembourg, aufgenommen durch den Notar Henri BECK, mit dem Amtswohnsitze in Echternach, am 13. Juni 2008, eingetragen in Echternach, am 13. Juni 2008, Relation: ECH/2008/799, geht hervor dass:

1) Herr Klaus Weidig, Maurermeister, wohnhaft in D-66780 Rehlingen-Siersburg, Zur Nachtweid 17, in seiner Eigenschaft als Geschäftsführer abberufen wurde,

2) a) Herr Stefan Scherer, Maurermeister, wohnhaft in D-66399 Bebelshem, Parallelstrasse 8A, zum technischen Geschäftsführer für eine unbestimmte Dauer ernannt wurde,

b) Frau Andrea Zimmer, kaufmännische Angestellte, wohnhaft in D-66663 Merzig, Goethestrasse 57, zur kaufmännischen Geschäftsführerin für eine unbestimmte Dauer ernannt wurde.

Jeder Geschäftsführer kann die Gesellschaft durch seine alleinige Unterschrift bis zu dem Betrag von zwei tausend fünf hundert Euro (€ 2.500.-) vertreten und verpflichten; darüber hinaus bedarf es den gemeinsamen Unterschriften der beiden Geschäftsführer, darunter obligatorisch die des technischen Geschäftsführers.

Echternach, den 3. Juli 2008.

Henri BECK

Notaire

Référence de publication: 2008084849/201/23.

(080096558) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**NevaFunds, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 105.706.

*Extrait de la résolution du Conseil d'Administration prise par voie circulaire*

Monsieur Patrick Vallette d'Osia ayant démissionné tant que membre du Conseil d'Administration le 30 juin 2008, le Conseil d'Administration décide de coopter Madame Isabelle Asseray en tant qu'Administrateur en remplacement du premier nommé, avec effet au 1<sup>er</sup> juillet 2008.

A la date du 1<sup>er</sup> juillet 2008, le Conseil d'administration est composé comme suit:

Mr Ignace Rotman, Président, demeurant professionnellement au 63, Curzon Street, à UK - W1J8PD London.

Mr Daniel Van Hove, Administrateur, demeurant professionnellement au 370, route de Longwy à L-1940 Luxembourg.

Mme Isabelle Asseray, Administrateur, demeurant professionnellement au 18, boulevard Royal à L-2499 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme

*po Le Conseil d'Administration*

Union Bancaire Privée (Luxembourg) S.A.

*Domiciliataire*

Signatures

Référence de publication: 2008084853/1670/23.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10969. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080096886) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Cosindit S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 50.607.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Signature.

Référence de publication: 2008084893/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00116. - Reçu 20,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080096228) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Rasec International, Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 10, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 116.166.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle tenue à Luxembourg le 24 juin 2008*

1. L'Assemblée décide de révoquer Monsieur François DUMONT de son mandat d'administrateur de la Société et de nommer en remplacement Monsieur Dominique ENGASSER, né le 10 septembre 1962 à Colmar (68 - France), demeurant au 225, Faubourg Saint Honoré, F-75008 Paris, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2010.

2. L'Assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de la Société, ERNST & YOUNG, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall, pour une période expirant à la prochaine assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008084981/280/19.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01477. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080097362) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---



**C.O.G.P. S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.  
R.C.S. Luxembourg B 63.582.

—  
EXTRAIT

L'Assemblée générale du 24 juin 2008 a renouvelé les mandats des administrateurs:

- Monsieur Henri GRISIUS, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Michelle DELFOSSE, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg;
- Madame Nathalie GAUTIER, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg, Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée générale du 24 juin 2008 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes:

- Monsieur Aloyse SCHERER, expert comptable, 16, rue Dante, L-1412 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2008.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

*Pour C.O.G.P. S.A., Société anonyme holding*

Signature

Référence de publication: 2008084976/833/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01457. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080097502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

---

**Retouche Bitzmaschinn S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1326 Luxembourg, 7, rue Auguste Charles.  
R.C.S. Luxembourg B 89.413.

—  
EXTRAIT

Es geht au einer Anteilsabtretung vom 31. März 2008 hervor dass Frau Micheline Schleck 50 Anteile der Gesellschaft „Retouche Bitzmaschinn S.à.r.l.“ an Herrn René Duhr abgetreten hat.

Luxembourg, den 12. Juni 2008.

*Für die Gesellschaft*

Unterschrift

Référence de publication: 2008084762/304/15.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juin 2008, réf. LSO-CR06332. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096662) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Air Logistic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1er.  
R.C.S. Luxembourg B 51.821.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2008*

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 5 juin 2006, Monsieur André PIPPIG, demeurant à 78A, Cité Emile Mayrisch, L-3855 Schifflange, a été nommé comme administrateur, en remplacement de Monsieur Jacques FEU-VRIER, demeurant à 7/11, rue Emile Landrin, F-75020 Paris, démissionnaire, ceci avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008084755/728/15.

Enregistré à Luxembourg, le 12 juin 2008, réf. LSO-CR03578. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Key Plastics Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 812.456,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 68.568.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of June.

Before us Maître Marline SCHAEFFER, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

Key Plastics L.L.C, a company organised under the Laws of United States of America, having its registered office at 21700 Haggerty Road, Ste 100N, Northville, MI 48167 USA registered with the Michigan Department of Labor and Economic Growth under number B 07062 (the "Sole Shareholder"), hereby represented by Mme Corinne Petit, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 21st, 2008,

Which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

Such appearing party is the sole member of Key Plastics Europe S. à r.l., a société à responsabilité limitée having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 68.568 (the "Company"). The Company has been incorporated on February 16, 1999 pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 337 of May 12, 1999. The articles of association have been amended several times and for the last time on December 21, 2007 pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 486 of February 26, 2008.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolution:

*Sole resolution*

Whereas upon the Extraordinary General Meeting of the Sole Shareholder of the Company held on December 21, 2007, the first resolution erroneously stated the following:

*"First resolution*

The Sole Shareholder resolved to decrease the issued share capital of the Company by an amount of € 49,966,044 (forty-nine million nine hundred and sixty-six thousand forty-four euro), in order to bring it from its current amount of € 50,778,500 (fifty million seven hundred and seventy-eight thousand five hundred euro) to € 812,456 (eight hundred and twelve thousand four hundred and fifty-six euro) by way of absorption of reported negative retained earnings in an amount of € 28,544,403 (twenty-eight million five hundred and forty-four thousand four hundred and three euro) and by way of reimbursement to the Sole Shareholder of an amount of € 21,421,641 (twenty-one million four hundred and twenty-one thousand six hundred and forty-one euro) and resolved subsequently to reduce the nominal value per share by an amount of € 98.4 ( ninety-eight euro and forty cents) each, in order to reduce it from € 100 (one hundred euro) to € 1.6 (one euro and sixty cent)".

Therefore the first resolution should be read as follows:

*"First resolution*

The Sole Shareholder resolved to decrease the issued share capital of the Company by an amount of € 49,966,044 (forty-nine million nine hundred and sixty-six thousand forty-four euro), in order to bring it from its current amount of € 50,778,500 (fifty million seven hundred and seventy-eight thousand five hundred euro) to € 812,456 (eight hundred and twelve thousand four hundred and fifty-six euro) by way of absorption of reported negative retained earnings in an amount of € 27,899,219 (twenty-seven million eight hundred and ninety-nine thousand two hundred and nineteen euro) and by way of reimbursement to the Sole Shareholder of an amount of € 22,066,825 (twenty-two million sixty-six thousand eight hundred and twenty-five euro) and resolved subsequently to reduce the nominal value per share by an amount of € 98.4 ( ninety-eight euro and forty cents) each, in order to reduce it from € 100 (one hundred euro) to € 1.6 (one euro and sixty cent)".

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the proxy holder of the appearing person, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxy holder of the appearing person and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

Whereof this deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the above appearing party known to the notary, such person signed together with the notary this deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Key Plastics L.L.C., une société de droit américain, ayant son siège social à 21700 Haggerty Road, Ste 100N, Northville, MI 48167 USA, immatriculée au Michigan Department of Labor and Economie Growth sous le numéro B 07062 (l'Associé Unique"), ici représenté par Madame Corinne Petit, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 21 mai 2008.

Ladite procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci.

La comparante est le seul associé de Key Plastics Europe S. à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 68.568 (la «Société»). La Société a été constituée le 16 février 1999 selon acte notarié de Maître Joseph Elvinger, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 337 du 12 mai 1999. Les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte notarié de Maître Martine Schaeffer le 21 décembre 2007 publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 486 du 26 février 2008.

La comparante représentant l'intégralité du capital social a pris la résolution suivante:

#### *Résolution unique*

Attendu que lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de l'Associé Unique de la Société tenue le 21 décembre 2007, la première résolution a d'une façon erronée été rédigée comme suit:

#### *"Première résolution*

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de € 49,966,044 (quarante-neuf millions neuf cent soixante-six mille quarante-quatre euro) pour l'amener de son montant actuel de € 50,778,500 (cinquante millions sept cent soixante-dix-huit mille cinq cent euros) à € 812,456 (huit cent douze mille quatre cent cinquante-six euro) par l'absorption des pertes reportées d'un montant de € 28,544,403 (vingt-huit millions cinq cent quarante-quatre mille quatre cent trois euro) et par remboursement à l'Associé Unique d'un montant de € 21,421,641 (vingt et un millions quatre cent vingt et un mille six cent quarante et un euro), et décide de réduire, en conséquence de ce qui précède, la valeur nominale par action d'un montant de € 98.4 (quatre-vingt dix-huit euro et quarante cents) chacune, pour l'amener de son montant actuel de € 100 (cent euro) à € 1.6 (un euro et soixante cents)".

Ainsi, la première résolution doit être lue comme suit:

#### *"Première résolution*

L'Associé Unique décide de réduire le capital social de la Société à concurrence de € 49,966,044 (quarante-neuf millions neuf cent soixante-six mille quarante-quatre euro) pour l'amener de son montant actuel de € 50,778,500 (cinquante millions sept cent soixante-dix-huit mille cinq cent euros) à € 812,456 (huit cent douze mille quatre cent cinquante-six euro) par l'absorption des pertes reportées d'un montant de € 27,899,219 (vingt-sept millions huit cent quarante-vingt dix-neuf mille deux cent dix-neuf euro) et par remboursement à l'Associé Unique d'un montant de € 22,066,825 (vingt-deux millions soixante-six mille huit cent vingt-cinq euro), et décide de réduire, en conséquence de ce qui précède, la valeur nominale par action d'un montant de € 98.4 (quatre-vingt dix-huit euro et quarante cents) chacune, pour l'amener de son montant actuel de € 100 (cent euro) à € 1.6 (un euro et soixante cents)".

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate que sur demande du mandataire du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant du comparant, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Petit et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juin 2008. LAC/2008/25931. — Reçu douze euros (12.- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juillet 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008084767/5770/108.

(080096530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Consolidation Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 67.384.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2007*

**4<sup>e</sup> Résolution**

L'assemblée décide de révoquer les personnes suivantes de leurs postes d'administrateur de la société:

- Monsieur Christian HESS, demeurant à L-4996 Schouweiler, 2, rue de la Résistance
- Madame Rita SCHROEDER, demeurant à L-1452 Luxembourg, 16, rue Théodore Eberhard

**5<sup>e</sup> Résolution**

Les actionnaires décident de nommer les personnes suivantes au poste d'administrateur de la société:

- Monsieur Norbert EBSEN, demeurant à L-6720 Grevenmacher, 7, rue de l'Eglise
- Monsieur Rainer ERZ, demeurant à D-54487 Wintrich, 22, Rosenstrasse

Les mandats des administrateurs nommés ci avant expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2013.

**6<sup>e</sup> Résolution**

L'assemblée approuve à l'unanimité la confirmation d'un membre du conseil d'administration actuellement en vigueur, à savoir:

- Monsieur Roland EBSEN, demeurant à L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel

Le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2013.

**7<sup>e</sup> Résolution**

Les actionnaires décident de manière unanime la révocation du poste de commissaire aux comptes de la société Fiduciaire Scoodit SA, ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

**8<sup>e</sup> Résolution**

L'assemblée approuve unanimement la nomination de la société ACCOUNT DATA EUROPE S.A. ayant son siège social à L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves comme nouveau commissaire aux comptes dont le mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra au cours de l'année 2013.

**10<sup>e</sup> Résolution**

L'assemblée décide de manière unanime de révoquer Monsieur Christian Hess, demeurant à L-4996 Schouweiler, 26, rue de la Résistance de son poste d'administrateur-délégué pour la gestion journalière de la société.

Pour extrait conforme

Signature

*Le président de l'assemblée générale ordinaire*

Référence de publication: 2008084141/745/38.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02276. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Mirado S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 83.843.

—  
*Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 2 juin 2008*

L'Assemblée décide que la (les) personne(s) chargée(s) du contrôle des comptes est la société Ernst & Young S.A. 7, Parc d'Activité Syrdall L-5365 Munsbach jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra au cours de l'année 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature

*Le mandataire de la société*

Référence de publication: 2008084146/507/16.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10985. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**CORSAIR (Luxembourg) N°4 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 89.630.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2008*

- Est nommée administrateur de la société Mme Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du administrateur démissionnaire M. Olivier Jarny.

- Le mandat de nouveau administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012

Luxembourg, le 17 juin 2008.

*Pour conseil d'administration*

Signatures

Référence de publication: 2008084162/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00150. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096150) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**CORSAIR (Luxembourg) N°3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 89.806.

*Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2008*

- Est nommée administrateur de la société Mme Heike Kubica, employée privée, résidant professionnellement au 2, boulevard Konrad Adenauer à L-1115 Luxembourg en remplacement du administrateur démissionnaire M. Olivier Jarny.

- Le mandat de nouveau administrateur prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013 statuant sur les comptes annuels de 2012

Luxembourg, le 17 juin 2008.

*Pour le conseil d'administration*

Signatures

Référence de publication: 2008084160/1463/17.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Ovation Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 104.325.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 17 juin 2008 que:

1. La démission de Monsieur Olivier DORIER de son poste de Commissaire est acceptée.

2. Est élue en remplacement du Commissaire démissionnaire, la société «BF CONSULTING S.à.r.l.», société à responsabilité limitée, ayant son siège social 1, Val Sainte Croix, L-1371 Luxembourg.

Le mandat du nouveau Commissaire prendra fin lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 juin 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008084159/6312/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10498. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095392) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**DVL.TV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stumper.

R.C.S. Luxembourg B 56.229.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de la Société en date du 2 juin 2008 que Monsieur Jacques Rousseaux, demeurant à 3, rue Pierre le Grand, F-75008 Paris, France a été nommé Administrateur I en remplacement de Monsieur Nathanaël Karmitz avec la durée du mandat jusqu'au jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2010.

L'adresse de Madame Anne-Claire Stock Berg, Administrateur F est dorénavant suivante:

- 12, rue Tronchet, F-75008 Paris, France.

Les administrateurs de la Société sont divisés dans les catégories suivantes:

*Administrateurs F:*

- Mr Jean Stock, demeurant à 43, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg;
- Mr Jean-Baptiste Stock, demeurant à 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg;
- Mme Marie-Thérèse Arnoux-Stock, demeurant à 43, rue Siggy vu Letzebuerg, L-1933 Luxembourg;
- Mme Anne-Claire Stock Berg, demeurant à 12, rue Tronchet, F-75008 Paris, France;
- Mr Jacques Neuen, 286, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg;
- Mr Gust Graas, demeurant 45, rue de Golf, L-1638 Senningerberg, Luxembourg;

*Administrateurs I:*

- Mr David Henderson-Stewart, demeurant à 23, bldg. 1, Bolshaya Dmitrovka str., 125009 Moscou, Roussie;
- Mr Jacques Rousseaux, demeurant à 3, rue Pierre le Grand, F-75008 Paris, France;

*Administrateurs indépendants:*

- Mr Charles Ruppert, demeurant à 59, rue des Romains, L-5433 Niederdonven;
- Mr Helmut Thoma, demeurant à Burg Schallmauer, D-50354 Hurth-Berrenrath;
- Mr Freddy Thyès, demeurant à 47, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration de la Société en date du 23 mai 2008 que Monsieur Jean-Baptiste Stock, demeurant à 47, avenue Pasteur, L-2311 Luxembourg a été nommé Administrateur-délégué avec la durée du mandat jusqu'au jour de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui sera tenue en 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 10 juin 2008.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008084157/1035/38.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05546. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Tragus Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 120.316.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 25 septembre 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2177 du 22 novembre 2006.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Tragus Luxco S.à r.l.*

Signature

Référence de publication: 2008084180/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00440. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Comacchio International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45-47, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 113.337.

*Extrait procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue a Luxembourg en date du 12 juin 2008*

Il résulte dudit procès-verbal que:

Madame Gaby TRIERWEILER a démissionné de son mandat d'administrateur et Monsieur Lex BENOY a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.

Monsieur Jeannot DIDERRICH demeurant professionnellement 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, a été nommé administrateur de la société jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

La société BENOY KARTHEISER MANAGEMENT Sà r.l., ayant son siège social 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'année 2012.

Madame Nathalie CARBOTTI PRIEUR a changé son patronyme en Nathalie PRIEUR et demeure professionnellement 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg.

Le siège social a été transféré du 13, rue Bertholet, L-1233 Luxembourg au 45-47, route d'Arlon, L-1140 Luxembourg, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 12 juin 2008.

*Pour la société*

FBK FIDUCIAIRE BENOY KARTHEISER

45-47, route d'Arlon, L-1140, LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008084143/510/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR07940. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095361) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Morelia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 98.142.

EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Morelia S.A. qui s'est tenue en date du 24 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, 4th Floor Eagle House, 108-110 Jermyn Street, SW1Y 6EE, Angleterre.

- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, "Le Dôme".

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Référence de publication: 2008083653/635/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00034. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Selena S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 46.201.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Selena S.A. qui s'est tenue en date du 20 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, 4th Floor Eagle House, 108-110 Jermyn Street, SW1Y 6EE, Angleterre.

- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, "Le Dôme".

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme  
Signatures  
Administrateurs

Référence de publication: 2008083654/635/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00031. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Gerana Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 40.859.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Gerana Holdings S.A. qui s'est tenue en date du 18 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

- Gert Jan PIETERS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

- Stanislaus H.M. BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7 Parc d'Activité Syrdall.



Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008083655/635/26.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00027. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Resto Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 90.376.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Bertrange, 9 juin 2008 à 9 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Oriol MESTRE, économiste, demeurant La Joratienne, CH-1086 Vucherens, et des sociétés CRITERIA SARL et PROCEDIA SARL établies au 10B rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-LONDON NW1 1JD, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Bertrange en date du 9 juin 2008 à 10 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Oriol MESTRE, économiste, demeurant La Joratienne, CH-1086 Vucherens.

En qualité d'administrateur-délégué, Monsieur Oriol MESTRE aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

Bertrange, le 9 juin 2008.

Pour RESTO INVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2008083682/768/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00509. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095909) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Riolux Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 89.915.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le vendredi 20 juin 2008*

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue en date du 20 juin 2008 que:

Le mandat des Administrateurs venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler aux fonctions d'Administrateur les personnes suivantes:

Sont réélus:

- Maître FELTEN Bernard, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur,
- Monsieur COLLOT Frédéric, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
- Madame JOSTEN Renate, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur,

Le mandat des administrateurs prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013.

Le mandat du Commissaire venant à échéance, l'Assemblée a décidé d'appeler au poste de Commissaire et de réélire la personne suivante:

- La société CD-SERVICES S.à.r.l, établie et ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice clôturé le 31 décembre 2013.

Luxembourg le 24 juin 2008.

Pour extrait conforme

Pour inscription

Réquisition

Signature  
Un Mandataire

Référence de publication: 2008083626/320/29.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00232. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Rubus International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 361.850,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 117.513.

—  
EXTRAIT

Par résolution écrite en date du 5 mai 2008 les associés de la Société ont:

- révoqué Monsieur Justin Reizes en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société avec effet à la date de la résolution;

- nommé Monsieur Stefan Lambert en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société avec effet à la date de la résolution;

de sorte que le Conseil de Gérance de la-Société se compose désormais comme suit:

Robert Lewin, né le 29 mars 1979 à Montreal au Canada, gérant, avec adresse professionnelle au 1, 25/F AIG Tower, Connaught Road, Central Hong Kong, République populaire de Chine, Gérant

Joseph Bae, né le 12 janvier 1972 en Corée, gérant, avec adresse professionnelle au 1, 25/F AIG Tower, Connaught Road, Central Hong Kong, République populaire de Chine, Gérant

Dr. Wolfgang Zettel, né le 15 novembre 1962 à Constance en Allemagne, gérant, avec adresse professionnelle au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant

Stefan Lambert, né le 8 janvier 1964 à Trèves en Allemagne, gérant, avec adresse professionnelle au 59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, Gérant

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Rubus International S.à r.l.*

Dr. Wolfgang Zettel

Gérant

Référence de publication: 2008083642/7441/29.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juin 2008, réf. LSO-CR08652. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Laodicia S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 55.403.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire tenue à Bertrange le 18 juin 2008 à 16 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que le mandat d'administrateur de Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, et des sociétés CRITERIA Sàrl et PROCEDIA Sàrl établies au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange a été renouvelé pour une période de 6 ans. Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

Il résulte également dudit procès-verbal que le mandat de commissaire aux comptes de la société MARBLEDEAL LTD, avec siège social au 41 Chalton Street, GB-LONDON NW1 1JD (United Kingdom, a été renouvelé pour une période de 6 ans. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de 2014.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Bertrange en date du 18 juin 2008 à 17 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que la gestion journalière de la société a été déléguée à Monsieur Gabriel JEAN, juriste, demeurant professionnellement au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

En qualité d'administrateur-délégué, Monsieur Gabriel JEAN aura le pouvoir d'engager la Société par sa seule signature dans le cadre des actes de gestion journalière.

84211

Bertrange, le 18 juin 2008.

Pour LAODICIA S.A.

Signature

Référence de publication: 2008083672/768/25.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00510. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095911) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**KCTG Holdings I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 403.087.157,00.**

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 131.747.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 9 mai 2008 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 8 mai 2008, de sa fonction de Gérant de la société:

- M. Dennis Roy Peterson, résidant au 12118 Killenwood Ct 67206 Wichita Kansas (Etats-Unis d'Amérique).

Le Conseil de Gérance est donc composé de:

- M. Matthews Flamini

- M. Bradley Eugene Haddock

- Mme Jeanne Renee Hernandez

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008073889/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02543. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2008.

---

**Sterling Sub Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 104.772.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 5 juin 2008 que:

- Mme Emanuela Brero, employée privée, née le 25 mai 1970 à Bra (Italie), demeurant professionnellement à 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg,

a été réélu aux fonctions de président et d'administrateur de la société, son mandat étant arrivé à échéance;

- M. Richard Perris, legal adviser, né le 8 avril 1978 à Nuneaton (Royaume-Uni), demeurant professionnellement à 111 Strand, Londres WC2R OAG (Royaume-Uni),

- M<sup>e</sup> Stefan Oostvogels, avocat, né le 21 avril 1962 à Bruxelles (Belgique), demeurant professionnellement à 291, route d'Arlon, L-, L-2016 Luxembourg, et

- M<sup>e</sup> Delphine Tempé, avocate, née le 15 février 1971 à Strasbourg (France), demeurant professionnellement à 291, route d'Arlon, L-, L-2016 Luxembourg

ont été réélus aux fonctions de d'administrateur de la société, leurs mandats étant arrivés à échéance;

- la société KPMG Audit S.à r.l., ayant son siège social à 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été réélue aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, son mandat étant arrivé à échéance.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2007 et qui se tiendra en 2008.

Pour extrait conforme aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juin 2008.

*Pour la société*

*Signature*

*Un administrateur*

Référence de publication: 2008083645/7718/30.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR11009. - Reçu 89,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080096123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Donjon S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 43.003.

—  
EXTRAIT

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Donjon S.A. qui s'est tenue en date du 24 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

- Dominic BRENNINKMEIJER, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à D-40213 Düsseldorf, Carl-Theodor-Strasse 6, Allemagne.

- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, 4th Floor Eagle House, 108-110 Jermyn Street, SW1Y 6EE, Angleterre.

- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, "Le Dôme".

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008083651/635/30.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00051. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080096138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Koch Chemical Technology LP2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 189.038.262,00.**

Siège social: L-3451 Dudelange, Zone Industrielle Riedgen.

R.C.S. Luxembourg B 131.220.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions des associés en date du 9 mai 2008 que la personne suivante a démissionné, avec effet au 8 mai 2008, de sa fonction de Gérant de la société:

- M. Dennis Roy Peterson, résidant au 12118 Killenwood Ct 67206 Wichita Kansas (Etats-Unis d'Amérique).

Le Conseil de Gérance est donc composé de:

- M. Matthews Flamini

- M. Bradley Eugene Haddock

- Mme Jeanne Renee Hernandez

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 juin 2008.

Pour extrait conforme

ATOZ

Aerogolf Center, Bloc B, 1, Heienhaff, L-1736 Senningerberg

Signature

Référence de publication: 2008073896/4170/24.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juin 2008, réf. LSO-CR02547. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080083444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 juin 2008.

**Northern Diabolo (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 75.000,00.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 132.127.

*Extrait suite au changement de gérants*

Par la Résolution des actionnaires du 13 juin 2008, les associés ont décidé:

- d'accepter la démission de Nicolas Comes, né le 30 juin 1948 à Luxembourg domicilié professionnellement Zone Industrielle Bombicht à Niederaanven L-6947 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- d'accepter la démission de Yves Elsen, né le 04 mars 1958 à Luxembourg domicilié professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- de nommer Mark Hatherly, né le 13 février 1965 à Auckland en Nouvelle-Zélande domicilié professionnellement au 4, rue Alphonse Weicker L-2721 Luxembourg, en tant que gérant de la Société,
- de nommer Giles Frost, né le 12 octobre 1962 à Bradford domicilié professionnellement au 5 Aldermanbury Square EC2V 7HR Londres, en tant que gérant de la Société,

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Mark DUNSTAN

Manager

Référence de publication: 2008083607/8106/24.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00431. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Vector International SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-7640 Christnach, 5, rue de Larochette.

R.C.S. Luxembourg B 92.361.

*Extract of the annual general meeting of the shareholders held on 20th June 2008 at the registered office*

The meeting decided to reappoint the present directors and the auditor for a new statutory term expiring at the date of the next annual general meeting to be held in 2013.

The present directors are:

Mr. Peter Lancaster, General Director, residing 5, rue de Larochette, L-7640 Christnach

Mrs. Sandra Lancaster, director of companies, residing 5, rue de Larochette, L-7640 Christnach

Mr. Andrew Pater Lancaster, director of companies, residing 43/5, Muggenstraat, B-3500 Hasselt (B)

The auditor is:

Alexander J. Davies S.A.R.L. with registered office 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui s'est tenue en date du 20 juin 2008 au siège social*

L'Assemblée décide de réélire les administrateurs et le commissaire aux comptes en fonction pour une nouvelle période statutaire échéant à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2013.

Les administrateurs en fonction sont:

M. Peter Lancaster, Président Directeur Générale, demeurant 5, rue de Larochette, L-7640 Christnach

Mme Sandra Lancaster, administrateur de sociétés, demeurant 5, rue de Larochette, L-7640 Christnach

M. Andrew Lancaster, administrateur de sociétés, demeurant 43/5, Muggenstraat, B-3500 Hasselt (B)

Le commissaire aux comptes est:

Alexander J. Davies S.A.R.L. avec siège social 24, rue Jean l'Aveugle, L-1148 Luxembourg,

Certified true extract / Extrait certifié conforme

INTERNATIONAL CORPORATE SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.R.L.

Signature

Référence de publication: 2008084134/520/30.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR11157. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Wincon S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 136.170.

*Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 16 juin 2008*

En date du 16 juin 2008, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:

1. D'accepter la démission de Monsieur Jean-Louis Camuzat en tant qu'administrateur de classe A de la Société avec effet au 30 juin 2008

2. De nommer:

Monsieur Andreas Demmel, né le 11 avril 1969 à Munich, Allemagne, demeurant professionnellement 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg. En tant que nouvel administrateur de classe A de la Société avec effet au 30 juin 2008 et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2009.

Le Conseil d'administration se compose dorénavant comme suit:

- M. Brian Anthony McMahon (Administrateur de classe A)
- M. Andreas Demmel (Administrateur de classe A)
- M. John Patrick Burke (Administrateur de classe B)
- M. Liam James Dowd (Administrateur de classe B)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

POUR PUBLICATION

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008083662/1649/28.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08333. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

**Tele2 Finance Luxembourg S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 177, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 112.873.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale des actionnaires prises à l'unanimité le 11 juin 2008 à 15 heures au siège social*

*Résolution*

L'Assemblée Générale DECIDE de renommer comme administrateurs de la Société:

1. M. Lars-Johan Jarnheimer demeurant en Suède, Elfviksvägen, 40, S-181 47 Lidingö;
  2. M. Francesco D'Angelo demeurant à Luxembourg, 40, rue Rollingergrund L-2440 Luxembourg et
  3. Mr Lars Nilsson, demeurant à Vattugatan 15, 111 52 Stockholm, Suède
- Leur mandat sera renouvelé lors de l'assemblée des actionnaires de 2009.

*Résolution*

L'Assemblée Générale DECIDE de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes actuel, en la personne de M. Vikrant MEHTA, demeurant à L - 8041 Strassen, 27, rue des Romains et DECIDE de nommer:

FIDUCIAIRE DES P.M.E. Société Anonyme, R.C.S. Luxembourg N ° B 10.734, 58, rue Glesener, L - 1630 Luxembourg

Le mandat du nouveau commissaire sera renouvelé lors de l'assemblée des actionnaires de 2009.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour TELE2 FINANCE LUXEMBOURG S.A.  
Etude d'Avocats S. LE GOUEFF  
Signature  
Le mandataire

Référence de publication: 2008084122/1053/26.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juin 2008, réf. LSO-CR10804. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**LaSalle UK Ventures Property 5, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 215.560,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 126.349.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2008084646/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10097. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096814) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Imison International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 82.118.

—  
EXTRAIT

Nous vous informons que l'adresse professionnelle de Maître Beatriz Garcia, administrateur de la Société, n'est plus au 7, Val Ste-Croix, L-1371 Luxembourg, mais est, à partir d'aujourd'hui, au 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juin 2008.

Signature / Signature  
L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2008084634/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR08203. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**CalEast Holdings, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 168.725,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 114.711.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008084647/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10163. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**CalEast Holdings 2, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.824.250,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 124.779.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.

Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*  
Signature  
*Un mandataire*

Référence de publication: 2008084648/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10166. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096808) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**Terra Investment S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 72.397.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 10 novembre 1999, acte publié au Mémorial C no 8 du 4 janvier 2000.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Terra Investment S.A.*  
Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2008084693/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00070. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096283) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

---

**LaSalle UK Ventures Property 6, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 9.600,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.331.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution de l'associé unique prise en date du 30 mai 2008 qu'a été nommé aux fonctions de gérant de la société en remplacement de Mr André Bauwens, démissionnaire, avec effet au 30 mai 2008:

- Mr Olivier Dufond, Directeur Financier et Administratif, demeurant professionnellement au 41, avenue de la Liberté L-1931 Luxembourg.



Pour extrait aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008084645/2570/19.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10101. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096816) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**NWL Investissements S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 115.251.

*Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 24 juin 2008*

En date du 24 juin 2008, Monsieur Laurent GANEM a démissionné de son poste d'administrateur, avec effet immédiat.

Le conseil d'administration coopte en remplacement Monsieur Patrick DE GIOVANNI, administrateur de sociétés, né le 04/03/1945 à Paris et demeurant à F-92420 Vaucresson, 11 Sente du bois des Dames.

Le conseil d'administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion, pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Luxembourg, le 24 juin 2008.

Pour extrait conforme

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008084758/4333/20.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10793. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Kapital 2008 Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 139.661.

STATUTES

In the year two thousand eight, on the twenty-sixth day of May.

Before us Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared the following:

Quebec Nominees Limited, with registered office at Tortola, Box 3483, Road Town, British Virgin Islands, registered in the Company Register of Tortola under the number 400547,

here represented by Mr João Cordeiro dos SANTOS, lawyer, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy dated on May 21, 2008,

which will remain annexed to the present deed.

Such appearing party, in the capacity in which he acts, has requested the notary to inscribe as follows the articles of association of a société anonyme:

**Title I.- Denomination, registered office, object, duration**

**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies and notably by the law dated 25 August 2006 and by the present articles.

The Company exists under the name of "Kapital 2008 Investments S.A.".

**Art. 2.** The registered office of the corporation is established in Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place in the municipality by a decision of the board of directors.

If extraordinary political or economic events occur or are imminent, which might interfere with the normal activity at the registered office, or with easy communication between this office and abroad, the registered office may be declared to have been transferred abroad provisionally until the complete cessation of these abnormal circumstances.

Such decision, however, shall have no effect on the nationality of the company. Such declaration of the transfer of the registered office shall be made and brought to the attention of third parties by the organ of the corporation which is best situated for this purpose under such circumstances.

**Art. 3.** The corporation is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees. The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or moveable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

### **Title II.- Capital, shares**

**Art. 5.** The corporate capital is set at THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31.000.-EUR) represented by THREE HUNDRED TEN (310) shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each.

The authorized capital of the corporation is fixed at TWO HUNDRED FIFTY THOUSAND EURO (EUR 250,000.-) to be divided into TWO THOUSAND FIVE HUNDRED (2,500) shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (EUR 100.-) each.

The authorized and subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders, voting with the same quorum as for an amendment of the articles of incorporation.

The board of directors may, during a period of five years from the date of publication of the present articles increase the subscribed capital within the limits of the authorized capital. Such increase may be subscribed for and issued in the form of shares with or without an issue premium, as the board of directors shall determine.

Moreover, the board of directors is authorized to issue ordinary or convertible bonds, in registered or bearer form, with any denomination and payable in any currencies. Any issue of convertible bonds may only be made within the limits of the authorized capital.

The board of directors shall determine the nature, the price, the interest rate, the conditions of issue and reimbursement and any other conditions which may be related to such bond issue.

A ledger of the registered bondholders will be held at the registered office of the company.

The board of directors is specifically authorized to make such issues, without reserving for the then existing shareholders, a preferential right to subscribe for the shares to be issued. The board of directors may delegate to any duly authorized person, the duty of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

After each increase in the subscribed capital performed in the legally required form by the board of directors, the present article will be adapted to this modification.

Shares may be evidenced at the owners option, in certificates representing single shares or in certificates representing two or more shares.

Shares may be issued in registered or bearer form, at the shareholder's option.

The corporation may, to the extent and under the terms permitted by law, purchase its own shares.

### **Title III.- Management**

**Art. 6.** In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders.

In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that the Company has only one shareholder left, the composition of the Board of Directors may be limited to one member (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders noticing the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such a case, its permanent representative shall be appointed or confirmed in compliance with the Law.

The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

**Art. 7.** The board of directors will elect from among its members a chairman.

The board of directors convenes upon call by the chairman, as often as the interest of the corporation so requires. It must be convened each time two directors so request.

**Art. 8.** The board of directors is invested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in compliance with the corporate object.

All powers not expressly reserved by law or by the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors. The board of directors may pay interim dividends, in compliance with the legal requirements.

Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company.

**Art. 9.** Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the signatures of any two Directors together or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by the board of directors or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case if a managing director has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the managing director, but only within the limits of such power.

**Art. 10.** The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management of the corporation to one or more directors, who will be called managing directors.

However, the first managing director may be appointed by the general meeting of shareholders.

It may also commit the management of all the affairs of the corporation or of a special branch to one or more managers, and give special powers for determined matters to one or more proxy holders, selected from its own members or not, either shareholders or not.

**Art. 11.** Any litigations involving the corporation either as plaintiff or as defendant, will be handled in the name of the corporation by the board of directors, represented by its chairman or by the director delegated for its purpose.

**Art. 12.** The company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

Any general meeting shall be convened in compliance with the Law.

The general meeting shall be convened by means of the shareholders representing ten per cent (10 %) of the corporate capital.

In case that all the shareholders are present or represented and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication.

A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

#### **Title IV.- Supervision**

**Art. 13.** The corporation is supervised by one or several statutory auditors, appointed by the general meeting of shareholders which will fix their number and their remuneration, as well as the term of their office, which must not exceed six years.

**Art. 14.** The annual meeting will be held in the commune of the registered office at the place specified in the convening notices on the third Tuesday of May on 11.00 a.m.

If such day is a legal holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

#### **Title VI.- Accounting year, allocation of profits**

**Art. 15.** The accounting year of the corporation shall begin on the 1st of January and shall terminate on the 31st of December of each year.

**Art. 16 .** After deduction of any and all of the expenses of the corporation and the amortizations, the credit balance represents the net profits of the corporation. Of the net profits, five percent (5%) shall be appropriated for the legal reserve; this deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the capital of corporation, but it must be resumed until the reserve is entirely reconstituted if, at any time, for any reason whatsoever, it has been touched.

The balance is at the disposal of the general meeting.

#### **Title VII.- Dissolution, liquidation**

**Art. 17.** The corporation may be dissolved by a resolution of the general meeting of shareholders. The liquidation will be carried out by one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remunerations.

#### **Title VIII.- General provisions**

**Art. 18.** All matters not governed by these articles of association are to be construed in accordance with the law of August 10th 1915 on commercial companies and the amendments hereto.

##### *Transitory provisions*

1) The first business year shall begin on the date of incorporation of the company and shall end on the 31st of December 2008.

2) The first annual general meeting shall be held in 2009.

##### *Subscription and payment*

The articles of association having thus been established, the appearing party, represented as stated here above, declares to subscribe the three hundred ten (310) shares.

All the shares have been paid up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of THIRTY-ONE THOUSAND EURO (31.000.- EUR) is now available to the company, evidence thereof having been given to the notary.

##### *Statement*

The undersigned notary states that the conditions provided for in article 26 as amended of the law of August 10th 1915 on commercial companies have been observed.

##### *Costs*

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations or expenses, in any form whatsoever, which the corporation incurs or for which it is liable by reason of its organization, is approximately two thousand euro (2.000.- EUR).

##### *Extraordinary general meeting*

The above named person, representing the entire subscribed capital and acting as sole shareholder of the Company, has immediately taken the following resolutions:

- 1.- The number of directors is fixed at three and the number of auditors at one.
- 2.- The following are appointed directors, their term of office expiring at the General Meeting of the year 2012:

- Mr. Bart ZECH, lawyer, born in Putten (The Netherlands) on September 5th, 1969 and professionally residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);

- Ms. Meike LAKERVELD, lawyer, born in Grootegest (The Netherlands) on September 21st, 1981 and professionally residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);

- Mr. Frank VALENTA, lawyer, born in Geneva (Switzerland) on February 2nd, 1972 and professionally residing at 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg).

3.- Has been appointed statutory auditor, its term of office expiring at the General Meeting of the year 2012:

Galina Incorporated, resident at R.G. Hodge Plaza, Wickams Cay 1, Tortola, British Virgin Islands registered into the Commercial Register of the British Virgin Islands, under the number 313825.

4.- The registered office of the company is established in L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the person appearing, the said person signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-six mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Quebec Nominees Limited, une société constituée selon les lois des Iles Vierges Britanniques dont le siège est établi Tortola, Box 3483, Road Town, Iles Vierges Britanniques, enregistrée au Registre de Commerce de Tortola sous le numéro 400547,

ici représentée par Monsieur João Cordeiro dos SANTOS, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 21 mai 2008, laquelle restera annexée aux présentes.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

#### **Titre I<sup>er</sup> : Dénomination, siège social, objet, durée**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et en particulier la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales et par la loi du 25 août 2006 et par les présents statuts.

La Société existe sous la dénomination de «Kapital 2008 Investments S.A.».

**Art. 2.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties. La société pourra aussi accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

## Titre II: Capital, actions

**Art. 5.** Le capital social est fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.- EUR) représenté par TROIS CENT DIX (310) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune.

Le capital autorisé est fixé à DEUX CENT CINQUANTE MILLE EURO (EUR 250.000.-) qui sera représenté par DEUX MILLE CINQ CENTS (2.500) actions d'une valeur nominale de CENT EURO (EUR 100.-) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. En outre, le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la publication des statuts, autorisé à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.

Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

## Titre III: Administration

**Art. 6.** En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la Société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un Administrateur (L'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**Art. 7.** Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président, aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il est spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société.

**Art. 9.** Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe de deux Ad-

ministrateurs ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par le Conseil d'Administration ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

**Art. 10.** Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Toutefois, le premier administrateur-délégué peut être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

**Art. 12.** La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution. Il en est de même lors de la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

Toute assemblée générale sera convoquée conformément aux dispositions légales.

Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent (10%) du capital social.

Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation.

Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

#### **Titre IV: Surveillance**

**Art. 13.** La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

#### **Titre V: Assemblée générale**

**Art. 14.** L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le troisième mardi du mois de mai à 11:00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

#### **Titre VI: Année sociale, répartition des bénéfices**

**Art. 15.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

**Art. 16.** L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce

prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

#### **Titre VII: Dissolution, liquidation**

**Art. 17.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

#### **Titre VIII: Dispositions générales**

**Art. 18.** Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

##### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, la comparante, représentée comme mentionné ci-avant, déclare souscrire les trois cent dix (310) actions.

Toutes les actions ont été intégralement libérées, de sorte que la somme de TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000.-EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

##### *Frais*

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ deux mille euros (2.000.-EUR).

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Le comparant préqualifié, représentant la totalité du capital souscrit et agissant en tant qu'actionnaire unique de la société a pris les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Sont nommés administrateurs, le terme de leur mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2012:
  - Monsieur Bart ZECH, juriste, né à Putten (Pays-Bas) le 5 septembre 1969 et résident à 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg);
  - Mademoiselle Meike LAKERVELD, juriste, né à Grootegest (Pays-Bas) le 21 on Septembre 1981 et résident à 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg)
  - Mr. Frank, VALENTA, juriste, né à Geneva (Suisse) le 2 février 1972 et résident à 12, rue Léon Thyès, 2636 Luxembourg (Luxembourg).
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes, le terme de son mandat venant à échéance lors de l'assemblée générale de l'année 2012:

Galina Incorporated, ayant son siège à R.G. Hodge Plaza, Wickams Cay 1, Tortola (BVI), enregistrée au Registre de Commerce de Tortola sous le numéro 313825.

- 4.- Le siège social de la société est fixé à L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes. Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. CORDEIRO DOS SANTOS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 30 mai 2008. Relation: LAC/2008/21860. - Reçu cent cinquante-cinq euros (0,50% = 155.- EUR).

Le Receveur ff. (signé): F. SCHNEIDER.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Luxembourg, le 16 juin 2008.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2008085209/242/412.

(080097195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

**Bon-Som S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 10, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 29.772.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008084897/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR09973. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096224) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**BHI (GBA) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 139.689.

STATUTES

In the year of two thousand and eight, on the sixth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

1. LOZANO S.A., with registered office in P.H. Plaza 2000 Building, 50th Street, 16th Floor, P.O. Box 0816-01098, Panama, Republic of Panama

2. ODESSA SECURITIES S.A., Société Anonyme, with registered office in Panama, Salduba Building, 53rd Street East Referred to hereafter as the "Shareholders",

Represented by Guy Hornick, residing in Luxembourg.

by virtue of a proxy given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing parties, acting in the hereinabove stated capacities, have requested the notary to draw up the following Articles of Incorporation of a "société anonyme" which they declared to organize among themselves.

**Chapter I.- Name, registered office, object, duration**

**1. Form, name.**

1.1 The Company is hereby formed as a Luxembourg public limited liability company (société anonyme) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg (and in particular, the amended law dated 10 August 1915 on commercial companies (the "1915 Law")) and by the present articles (the "Articles").

1.2 The Company exists under the name of "BHI (GBA) S.A."

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the sole shareholder or in case of plurality of shareholders by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 The board of directors of the Company (the "Board of Directors") is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the Company's registered office.

2.4 Should any political, economic or social events of an exceptional nature occur or threaten to occur which are likely to affect the normal functioning of the registered office or communications with abroad, the registered office may be provisionally transferred abroad until such time as circumstances have completely returned to normal. Such decision will not affect the Company's nationality which will notwithstanding such transfer, remain that of a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Directors.

2.5 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Object.**

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights

through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may make real estate related investments whether directly or through direct or indirect participations in subsidiaries of the Company owning such investments.

3.3 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies"), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector. On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

3.4.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt instruments or debt securities, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, within the limits of any applicable legal provision; and

3.4.4 to enter into agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements and other contracts for services, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

3.5 In addition to the foregoing, the Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its objects as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on holding companies.

**4. Duration.** The Company is formed for an unlimited duration.

## Chapter II.- Capital

**5. Capital.** The subscribed capital is set at forty thousand British Pounds (40,000 GBP), divided into ten thousand (10,000) class A shares (the "Class A Shares"), ten thousand (10,000) class B shares (the "Class B Shares"), ten thousand (10,000) class C shares (the "Class C Shares") and ten thousand (10,000) class D shares (the "Class D Shares") together with the Class A Shares, Class B Shares and Class C Shares hereafter referred as to the "Shares") with a par value of one British Pounds (1 GBP) each, fully paid up (by 100 %).

Each class of Shares will have the same rights, save as otherwise provided in these articles of incorporation. Each Share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of Shareholders.

**6. Form of the shares.** The Shares are in principle in registered form, or in bearer form at the request of the Shareholders and subject to legal conditions.

**7. Payment of shares.** Payments on shares not fully paid up at the time of subscription may be made at the time and upon conditions which the Board of Directors shall from time to time determine. Any amount called up on shares will be charged equally on all outstanding shares which are not fully paid up.

### 8. Modification of capital.

8.1 The subscribed capital of the Company may be increased or reduced by resolutions of the Shareholders adopted in the manner legally required for amending the Articles.

8.2 The Company can repurchase its own shares within the limits set by law.

8.3 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of Shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the Shares in issue in such Class (es) of Shares.

8.4 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 8.3), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of Shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each Share of the relevant Class held by them and cancelled.

8.5 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of Shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

8.6 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the Board of Directors and approved by the general meeting on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes A, B, C and D shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

8.7 Upon the repurchase and cancellation of the Shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

**Available Amount** means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA= Available Amount

NP= net profits (including carried forward profits)

P= any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L= losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

**Interim Accounts** means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

**Interim Account Date** means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

### Chapter III.- Directors, board of directors, statutory auditors

#### 9. Board of directors or sole director.

9.1 In case of plurality of shareholders, the Company must be managed by a Board of Directors consisting of at least three members, who need not be shareholders. The Board of Directors shall be composed of two classes of directors (A and B): the "Class A Directors" and the "Class B Directors" (hereafter referred as the "Directors").

9.2 In the case where the Company is incorporated by a sole shareholder or if at the occasion of a general meeting of shareholders, it is established that all the shares of the Company are held by one single shareholder, the Company may be managed by one single director (the "Sole Director") until the next ordinary general meeting of the shareholders acknowledging the existence of more than one shareholder. A legal entity may be a member of the Board of Directors or may be the Sole Director of the Company. In such case, such legal entity must designate a permanent representative who shall perform this role in the name and on behalf of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints its successor at the same time.

9.3 The Directors or the Sole Director are appointed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years and are re-eligible. They may be removed at any time by a resolution of the general meeting of shareholders. They will remain in function until their successors have been appointed. In case a Director is elected without any indication on the term of his mandate, he is deemed to be elected for six years from the date of his election.

9.4 In the event of vacancy of a member of the Board of Directors because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors thus appointed may meet and elect, by majority vote, a Director to fill such vacancy until the next general meeting of shareholders which will be asked to ratify such election.

#### 10. Meetings of the board of directors.

10.1 The Board of Directors shall elect a Chairman from among its members. The first Chairman may be appointed by the first general meeting of Shareholders. If the Chairman is unable to be present, he will be replaced by a Director elected for this purpose from among the Directors present at the meeting.

10.2 The meetings of the Board of Directors are convened by the Chairman or by any Director. In case that all the Directors are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

10.3 The Board of Directors can only validly meet and take decisions if a majority of members is present or represented by proxies. Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing, by telegram or telefax another Director as his proxy. A Director may also appoint another Director to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

10.4 All decisions by the Board of Directors require a simple majority of votes cast. In case of ballot, the Chairman has a casting vote.

10.5 The use of video-conferencing equipment and conference call means allowing the identification of each participating Director shall be allowed. These means must comply with technical features which guarantee an effective participation to the meeting allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of such persons in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held through such means of communication is deemed to be held at the registered office of the Company. Each participating Director shall be authorised to vote by video or by telephone.

10.6 Circular resolutions of the Board of Directors can be validly taken if approved in writing and signed by all Directors in person. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Directors' meetings, duly convened.

10.7 Votes may also be cast by fax, e-mail, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

10.8 The minutes of a meeting of the Board of Directors shall be signed by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors. Extracts shall be certified by the Chairman of the Board of Directors or by any two Directors.

#### **11. General powers of the board of directors.**

11.1 The Board of Directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by Law to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Directors.

11.2 Any director having an interest in a transaction submitted for approval to the Board of Directors conflicting with that of the company, shall advise the board thereof and cause a record of his statement to be included in the minutes of the meeting. He may not take part in these deliberations. At the next following general meeting, before any other resolution is put to vote, a special report shall be made on any transactions in which any of the directors may have had an interest conflicting with that of the company.

11.3 If there is only one shareholder, the minutes shall only mention the operations intervened between the Company and its Sole Director having an interest conflicting with the one of the Company. The provisions of the preceding paragraphs are not applicable when the decisions of the Board of Directors of the Company or of the Director concern day-to-day operations engaged in normal conditions.

#### **12. Delegation of powers.**

12.1 The Board of Directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs to any member or members of the Board, Directors, managers, officers or other agents, legal or physical person, who need not be Shareholders of the Company, under such terms and with such powers as the Board shall determine.

12.2 The Board of Directors may also confer all powers and special mandates to any person who need not be Directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

12.3 The first person entrusted with the daily management may be appointed by the first general meeting of Shareholders.

#### **13. Representation of the company.**

13.1 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall be, in case of a Sole Director, bound by the sole signature of the Sole Director or, in case of plurality of directors, by the joint signature of one Class A Director and one Class B Director or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated by one Class A Director and one Class B Director or the Sole Director of the Company, but only within the limits of such power.

13.2 Towards third parties, in all circumstances, the Company shall also be, in case a daily manager has been appointed in order to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such daily management and affairs, bound by the sole signature of the daily manager, but only within the limits of such power.

#### **14. Statutory auditor.**

14.1 The Company is supervised by one or more statutory auditors.

14.2 The general meeting of Shareholders appoints the statutory auditor(s) and determines their number, their remuneration and the term of their office. The appointment may, however, not exceed a period of six years. In case the statutory auditors are elected without mention of the term of their mandate, they are deemed to be elected for 6 years from the date of their election.

The statutory auditors are re-eligible.

### **Chapter IV.- General meeting of shareholders**

#### **15. Powers of the sole shareholder / general meeting of shareholders.**

15.1 The Company may have a sole shareholder at the time of its incorporation or when all of its shares come to be held by a single person. The death or dissolution of the sole shareholder does not result in the dissolution of the company.

15.2 If there is only one shareholder, the sole shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of Shareholders and takes the decisions in writing.

15.3 In case of plurality of shareholders, the general meeting of Shareholders shall represent the entire body of Shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company.

15.4 Any general meeting shall be convened by the Board of Directors by means of convening notice sent to each registered Shareholder in compliance with the Law. It must be convened following the request of shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital. In case all the Shareholders are present or represented and if they declare that they have been informed of the agenda of the meeting, they may waive all convening requirements and formalities of publication. Shareholders representing at least ten per cent (10%) of the Company's share capital may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be addressed to the Company's registered office by registered mail at least five (5) days before the date of the meeting.

15.5 Each shareholder may vote through voting forms sent by post or facsimile to the Company's registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company and which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

Voting forms which show neither a vote in favour, nor against the resolution, nor an abstention, shall be void. The Company will only take into account voting forms received three (3) days prior to the general meeting of shareholders they relate to.

15.6 A shareholder may be represented at a shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not to be a shareholder and is therefore entitled to vote by proxy.

15.7 The shareholders are entitled to participate to the meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present, for the quorum conditions and the majority. These means must comply with technical features guaranteeing an effective participation to the meeting whereof the deliberations are transmitted in a continuing way.

15.8 Unless otherwise provided by Law or by the Articles, all decisions by the annual or ordinary general meeting of Shareholders shall be taken by simple majority of the votes, regardless of the proportion of the capital represented.

15.9 When the company has a sole shareholder, his decisions are written resolutions.

15.10 An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

15.11 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

**16. Place and date of the annual general meeting of shareholders.** The annual general meeting of Shareholders is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on first Friday of the month of March, and for the first time in 2010.

**17. Other general meetings.** The Board of Directors or the statutory auditors may convene other general meetings. A general meeting has to be convened at the request of the Shareholders which together represent one tenth of the capital of the Company.

**18. Votes.** Each Share is entitled to one vote. A Shareholder may act at any general meeting, even the annual general meeting of Shareholders, by appointing another person as his proxy in writing or by telegram, telex or telefax.

## **Chapter V.- Business year, distribution of profits**

### **19. Business year.**

19.1 The business year of the Company begins on the first day of October and ends on the last day of September of each year, except for the first business year which commences on the date of incorporation of the Company and ends on the 30 September 2009.

19.2 The Board of Directors draws up the balance sheet and the profit and loss account. It submits these documents together with a report of the operations of the Company at least one month prior to the annual general meeting of Shareholders to the statutory auditors who shall make a report containing comments on such documents.

### **20. Distribution of profits.**

20.1 Each year at least five per cent of the net profits has to be allocated to the legal reserve account. This allocation is no longer mandatory if and as long as such legal reserve amounts to at least one tenth of the capital of the Company.

20.2 After allocation to the legal reserve, the general meeting of Shareholders determines the appropriation and distribution of net profits.

20.3 The Board of Directors may resolve to pay interim dividends in accordance with the terms prescribed by law.

### Chapter VI.- Dissolution, liquidation

#### 21. Dissolution, liquidation.

21.1 The Company may be dissolved by a decision of the general meeting of Shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the Articles.

21.2 Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or more liquidators appointed by the general meeting of Shareholders.

### Chapter VII.- Applicable law

**22. Applicable law.** All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on Commercial Companies and amendments thereto.

#### *Subscription and payment*

The Articles having thus been established, the above-named parties have subscribed for the shares as follows:

	Shares
LOZANO S.A., predesignated . . . . .	10,000 Class A
LOZANO S.A., predesignated . . . . .	10,000 Class B
ODESSA SECURITIES S.A., predesignated . . . . .	10,000 Class C
ODESSA SECURITIES S.A., predesignated . . . . .	10,000 Class D
Total: forty thousand Shares . . . . .	40,000

All these Shares have been fully paid up, so that the sum forty thousand British Pounds (GBP 40,000.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

#### *Statement*

The notary drawing up the present deed declares that the conditions set forth in Article 26 of the law of August 10, 1915 on Commercial Companies have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

#### *Estimate of costs*

The parties have estimated the costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation at about one thousand five hundred Euro.

#### *First extraordinary general meeting of sole shareholder*

The above-named parties, representing the entire subscribed capital and acting as Shareholders of the Company pursuant to Article 15.3 of the Articles, has immediately taken the following resolutions:

1. The Company 's address is fixed at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;
2. The following has been elected as Directors for a maximum period of six (6) years, its mandate expiring on occasion of the annual general meeting of the Shareholders to be held in 2014:

- As Class A Director:

\* Mr. Daniel Frank Desmond, director, born on 10 January 1940 in Feltham (United Kingdom), with professional address at Bride Hall, Bride Hall Lane, Ayot St Lawrence, Welwyn, Herts AL6 9DB;

- As Class B Directors:

\* Mr. Guy Hornick, maître en sciences économiques, born on 29 Mars 1951, in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

\* Mr. Luc Hansen, licencié en administration des affaires, born on 8 June 1969, in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3. The following has been appointed as statutory auditor for the same period: Audiex S.A., with registered office at 57, avenue de la Faiencerie, L-1510 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, RCS B 65 469.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le six juin,

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

ONT COMPARU:

- LOZANO S.A., ayant son siège social au P.H. Plaza 2000 Building, 50th Street, 16th Floor, P.O. Box 0816-01098, Panama, Republic de Panama;

- ODESSA SECURITIES S.A., Société Anonyme, ayant son siège à Panama, Salduba Building, 53rd Street East; Désignées ci-après comme les "Actionnaires";

Ici représentées par Guy Hornick, demeurant à Luxembourg.

en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle, paraphée "ne varietur" par les mandataires et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme (la "Société") qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

## **Titre I<sup>er</sup> .- Dénomination, siège, objet, durée**

### **1. Forme, dénomination.**

1.1 La Société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 Août 1915 sur les sociétés commerciales (la "Loi de 1915")) et par les présents statuts (les "Statuts").

1.2 La Société adopte la dénomination "BHI (GBA) S.A.".

### **2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré vers tout autre commune à l'intérieur du Grand Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'assemblée générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

2.3 Le conseil d'administration de la Société (le "Conseil d'Administration") est autorisé à changer l'adresse de la Société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.4 Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger se produisent ou sont imminents, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera prise par le Conseil d'Administration.

2.5. La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

### **3. Objet.**

3.1 La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les "Sociétés Apparentées"), étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier. A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.3 La Société pourra effectuer des investissements immobiliers, soit directement, soit à travers la détention, directe ou indirecte, de participations dans des filiales de la Société détenant ces investissements.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagé dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société ne conclura de transactions qui auraient pour conséquence de l'engager dans toute activité considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de dette ou titres de dette, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, pouvant être considérée comme performante;

3.4.3 accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces

méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure des contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation en relation avec son objet.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes opérations légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participation financières.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

## Titre II.- Capital

**5. Capital social.** Le capital social souscrit est fixé à quarante mille livres Sterling (40.000 GBP), divisé en dix milles (10.000) actions de catégorie A (les "Actions de Catégorie A"), dix milles (10.000) actions de catégorie B (les "Actions de Catégorie B"), dix milles (10.000) actions de catégorie C (les "Actions de Catégorie C") et dix milles (10.000) actions de catégorie D (les "Actions de Catégorie D", avec les Actions de Catégorie A, les Actions de Catégorie B, les Actions de Catégorie C ci-après désignées comme étant les "Actions") d'une valeur nominale de un livres Sterling (GBP 1) chacune, entièrement libérée (à raison de 100 %).

Chaque catégorie d'Actions donne droit à des droits égaux sauf si les statuts ne prévoient le contraire. Chaque Action donne droit à un vote aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires des Actionnaires.

**6. Nature des actions.** Les actions sont, en principe, nominatives, ou au porteur à la demande des Actionnaires et dans le respect des conditions légales.

**7. Versements.** Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription pourront se faire aux dates et aux conditions que le Conseil d'Administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

### 8. Modification du capital.

8.1 Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des Actionnaires statuant comme en matière de modification des Statuts.

8.2 La Société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

8.3 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation des Actions y compris par l'annulation de l'entièreté d'une ou de plusieurs Catégories d'Actions par le rachat et l'annulation de toutes les Actions émises de cette/ces Catégorie (s).

8.4 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'un catégorie d'Action (selon l'ordre établi à l'article 8.3), telle Catégorie d'Action donne droit à son détenteur, au pro rata de leur détention dans cette Catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation tel que déterminé par l'assemblée générale des actionnaires), et les détenteurs de catégorie d'Actions qui auront été rachetées et annulées recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Action pour chaque Action de la Catégorie d'Action concernée par eux et annulée.

8.5 La Valeur d'Annulation par Action sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre d'Actions émises dans la Catégorie d'Actions destinées à être rachetées et annulées.

8.6 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le Conseil d'administration et approuvé par l'assemblée générale sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des catégories A, B, C, et D sera le Montant Disponible de la Catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

8.7 A compter du rachat et de l'annulation des Actions de la Catégorie d'Actions concernée, la Valeur d'Annulation par Action sera due et payable par la Société.

**Montant disponible** signifie le montant total des profits nets de la Société (y compris les profits reportés) plus (i) toute prime de part sociale et réserves distribuables librement et (ii), selon le cas, le montant de la réduction du capital social et des réserves légales relatives aux Catégories d'Actions à annuler, résultat auquel il faut soustraire toute (i) perte (y compris les pertes reportées) et (ii) toute somme à allouer dans les réserves en fonction des exigences légales ou des Statuts, chaque fois que cela est établi dans les Comptes Intérimaires concernés (sans double comptabilité pour éviter tout doute) afin que:

$$CD = (PN + P+ RC) - (P + RL)$$

Ou:

CD= Compte Disponible

PN= profits nets (y compris les profits reportés)



P= toute prime d'émission et réserves distribuables librement

RC = le montant de la réduction de capital social et des réserves légales relative aux Catégories d'Actions à annuler

P= pertes (y compris les pertes reportées)

RL = toutes les sommes à placer dans des réserves exigées par la loi ou par les Statuts

**Comptes Intérimaires** signifient les Comptes Intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire considérée (telle que définie ci-après)

**Date Comptable Intérimaire** signifie la date au plus tôt huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie pertinente d'Actions.

### **Titre III.- Administrateurs, conseil d'administration, commissaires**

#### **9. Conseil d'administration.**

9.1 En cas de pluralité d'actionnaires, la Société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Le Conseil d'Administration sera composé de deux catégories d'administrateurs (A et B): les "Administrateurs de Catégorie A" et les "Administrateurs de Catégorie B" (ci-après dénommés les "Administrateurs").

9.2 Si la Société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique (l'"Administrateur Unique") jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire. Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la Société. Dans ce cas, une telle personne morale nommera un représentant permanent qui assurera ses fonctions au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale en question ne peut révoquer son représentant permanent qu'en nommant en même temps un successeur.

9.3 Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires. Ils restent en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient nommés. Les Administrateurs élus sans aucune indication de la durée de leur mandat seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans.

9.4 En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

#### **10. Réunions du conseil d'administration.**

10.1 Le Conseil d'Administration élira parmi ses membres un Président. Le premier Président peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires. En cas d'empêchement du Président, il sera remplacé par l'Administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

10.2 Le Conseil d'Administration se réunit sur convocation du Président ou d'un Administrateur. Lorsque tous les Administrateurs sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

10.3 Le Conseil d'Administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Tout Administrateur est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil d'Administration par un autre Administrateur, en lui donnant une procuration par écrit, par télégramme, par télécopie ou par tout autre moyen. Un Administrateur peut également désigner par téléphone un autre Administrateur pour le représenter. Cette désignation devra être confirmée par une lettre écrite.

10.4 Toute décision du Conseil d'Administration est prise à la majorité simple des votes exprimés. En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

10.5 L'utilisation des moyens de vidéo conférence et de conférence téléphonique permettant l'identification de chaque Administrateur participant est autorisée. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre de façon continue et permettant une participation effective de ces personnes à la réunion. La participation à la réunion par ces moyens est équivalente à la participation à la réunion en personne. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée avoir été tenue au siège social de la Société. Chaque Administrateur participant est habilité à prendre part au vote par téléphone ou par visioconférence.

10.6 Des résolutions du Conseil d'Administration peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous les Administrateurs. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil d'Administration, dûment convoqué.

10.7 Les votes pourront également être exprimés par fax, e-mail ou par téléphone, à condition, dans cette dernière hypothèse, que le vote soit confirmé par écrit.

10.8 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration sont signés par le Président du Conseil d'Administration et par deux Administrateurs. Des extraits seront certifiés par le Président du Conseil d'Administration ou par deux Administrateurs.

### **11. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.**

11.1 Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Conseil d'Administration.

11.2 Tout Administrateur qui a un intérêt opposé à celui de la Société, dans une opération soumise à l'approbation du Conseil d'Administration, est tenu d'en prévenir le conseil et de faire mentionner cette déclaration dans le procès-verbal de la séance. Il ne peut prendre part à cette délibération. Lors de la prochaine assemblée générale, avant tout vote sur d'autres résolutions, il es spécialement rendu compte des opérations dans lesquelles un des Administrateurs aurait eu un intérêt opposé à celui de la Société.

11.3 En cas d'un Actionnaire Unique, il est seulement fait mention dans un procès-verbal des opérations intervenues entre la Société et son Administrateur ayant un intérêt opposé à celui de la Société. Les dispositions des alinéas qui précèdent ne sont pas applicables lorsque les décisions du Conseil d'Administration ou de l'Administrateur Unique concernent des opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

### **12. Délégation de pouvoirs.**

12.1 Le Conseil d'Administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la Société et à la représentation de la Société pour la conduite journalière des affaires, à un ou plusieurs Administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le Conseil déterminera.

12.2 Le Conseil d'Administration pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être Administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

12.3 Le premier Administrateur-délégué peut être nommé par la première assemblée générale des Actionnaires.

### **13. Représentation de la société.**

13.1 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d'Administrateur Unique, par la signature unique de son Administrateur Unique ou, en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature conjointe d'un Administrateur de Catégorie A et un Administrateurs de Catégorie B ou par la signature unique de toute personne à qui le pouvoir de signature aura été délégué par un Administrateur de Catégorie A et un Administrateurs de Catégorie B ou par l'Administrateur Unique de la Société, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

13.2 Envers les tiers, en toutes circonstances, la Société sera engagée, en cas d' Administrateur-délégué nommé pour la gestion et les opérations courantes de la Société et pour la représentation de la Société dans la gestion et les opérations courantes, par la seule signature de l'Administrateur-délégué, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

### **14. Commissaire aux comptes.**

14.1 La Société est surveillée par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

14.2 L'assemblée générale des Actionnaires désigne le(s) commissaire(s) et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions. Leur nomination ne pourra toutefois excéder six années. Les commissaires élus sans indication de la durée de leur mandat, seront réputés avoir été élus pour un terme de six ans

14.3 Ils sont rééligibles.

## **Titre IV.- Assemblée générale des actionnaires**

### **15. Pouvoirs de l'actionnaire unique / assemblée générale des actionnaires.**

15.1 La Société peut avoir un actionnaire unique lors de sa constitution, ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

15.2 S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

15.3 En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, exécuter ou ratifier tous les actes relatifs à l'activité de la Société.

15.4 Toute assemblée générale sera convoquée par le Conseil d'Administration par notification écrite en conformité avec la Loi. L'assemblée sera convoquée à la demande des actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société. Lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir pris connaissance de l'agenda de l'assemblée, ils pourront renoncer aux formalités préalables de convocation ou de publication. Les actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou de plusieurs points sur l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle demande doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date de l'assemblée.

15.5 Tout actionnaire peut voter au moyen d'un formulaire envoyé par poste ou par fax au siège social de la Société ou à l'adresse mentionnée dans la convocation. Les actionnaires ne peuvent utiliser que les formulaires mis à la disposition par la Société, qui mentionnent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, les propositions soumises à la décision de l'assemblée, ainsi que, pour chaque proposition, trois cases permettant à l'actionnaire de voter pour, contre ou de s'abstenir du vote sur chaque proposition en cochant la case adéquate. Les formulaires qui ne contiennent ni un vote

pour, ni un vote contre la résolution, ni une abstention, seront nuls. La Société ne prendra en compte que les formulaires reçus trois (3) jours avant la réunion de l'assemblée générale.

15.6 Un actionnaire peut être représenté à l'assemblée générale des actionnaires en nommant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être un actionnaire et est par conséquent autorisé à voter par procuration.

15.7 Les actionnaires sont autorisés à participer à une assemblée générale des actionnaires par visioconférence ou par des moyens de télécommunications permettant leur identification et sont considérés comme présent, pour les conditions de quorum et de majorité. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à l'assemblée dont les délibérations sont retransmises de façon continue.

15.8 Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'assemblée ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix, quelle que soit la portion du capital représentée.

15.9 Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

15.10 Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

15.11 Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

**16. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires.** L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier vendredi du mois de mars et pour la première fois en 2010.

**17. D'autres assemblées générales des actionnaires.** Tout Administrateur ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'Actionnaires représentant dix pour cent du capital social.

**18. Votes.** Chaque Action donne droit à une voix. Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, y compris l'assemblée générale annuelle des Actionnaires, par une autre personne désignée par écrit ou par télégramme, télex ou télécopie.

## **Titre V.- Année sociale, répartition des bénéfices**

### **19. Année sociale.**

19.1 L'année sociale commence le premier jour d'octobre et finit le dernier jour de septembre de chaque année, sauf pour la première année sociale qui commence au jour de la constitution de la Société et qui se termine au 30 septembre 2009.

19.2 Le Conseil d'Administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la Société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire des Actionnaires, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

### **20. Répartition des bénéfices.**

20.1 Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

20.2 Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale des Actionnaires décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

20.3 Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

## **Titre VI.- Dissolution, liquidation**

### **21. Dissolution, liquidation.**

21.1 La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des Actionnaires, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des Statuts.

21.2 Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des Actionnaires.

## **Titre VII.- Loi applicable**

**22. Loi applicable.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, trouvera son application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents Statuts.

### Souscription et libération

Les Statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, les comparants prémentionnés déclarent souscrire actions comme suit:

	Actions
LOZANO S.A., prénommé . . . . .	10,000 de Catégorie A
LOZANO S.A., prénommé . . . . .	10,000 de Catégorie B
ODESSA SECURITIES S.A., prénommé . . . . .	10,000 de Catégorie C
ODESSA SECURITIES S.A., prénommé . . . . .	10,000 de Catégorie D
Totale: quarante mille actions . . . . .	40,000 Actions

Toutes les Actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de quarante mille livres Sterling se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

### Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à mille cinq cents Euros.

### Assemblée générale extraordinaire

Les parties prémentionnées, représentant l'intégralité du capital social souscrit et agissant en qualité d'Actionnaires de la Société en conformité avec l'Article 15.3 des Statuts, a immédiatement pris les résolutions suivantes:

1. L'adresse de la Société est fixée à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.
2. Sont appelés aux fonctions d'Administrateurs pour une durée maximale de six (6) ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle des Actionnaires de l'année 2014:

- *Administrateur de Catégorie A:*

\* M. Daniel Frank Desmond, directeur, né le 10 janvier 1940 à Feltham (Royaume Uni), ayant son adresse professionnelle à Bride Hall, Bride Hall Lane, Ayot St Lawrence, Welwyn, Herts AL6 9DB;

- *Administrateurs de Catégorie B:*

\* M. Guy Hornick, maître en sciences économiques, né le 29 mars 1951, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg;

\* M. Luc Hansen, licencié en administration des affaires, né le 8 juin 1969, à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

3. A été nommé comme réviseur d'entreprise pour la même période: Audiex S.A., ayant son siège sociale au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, RCS B 65 469.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents Statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes;

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. HORNICK, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 11 juin 2008. Relation: LAC/2008/23599. - Reçu à 0,5 %: deux cent cinquante euros quatre-vingt onze cents (250,91 €).

*Le Receveur ff. (signé):* Franck SCHNEIDER.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 JUIN 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008085050/211/650.

(080097728) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 juillet 2008.

**Laumor Partners (Sàrl) Sicar, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 112.787.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé, en date du 19 mai 2008, de nommer jusqu'à l'assemblée générale des associés de la Société qui se tiendra en 2009 les personnes suivantes:

- Monsieur Armand Haas, directeur de société, né à Esch-sur-Alzette, Luxembourg le 10 octobre 1937, ayant pour adresse professionnelle 30, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, gérant et président du conseil de gérance;
- Monsieur J. Bradley Unsworth, directeur de société, né à Kentville, Canada, le 10 avril 1959, ayant pour adresse professionnelle Pasteurstraat 11, 1097 ER Amsterdam, Pays-Bas, gérant; et
- Monsieur Hans Christoph Grüninger, directeur de société, né à Hambourg, Allemagne, le 6 novembre 1943, ayant pour adresse professionnelle 56, boulevard Flandrin, F-75116 Paris, France, gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Laumor Partners (Sàrl) SICAR*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008084757/2460/23.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juin 2008, réf. LSO-CR10025. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Femab S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-7217 Bereldange, 59, rue de Bridel.  
R.C.S. Luxembourg B 84.902.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 15 mai 2008*

L'assemblée prend acte de la démission de Madame Corinne LAMESCH de son mandat d'administrateur.

Est nommé administrateur, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2012:

- Monsieur Christian LAMESCH, demeurant 59, rue de Briel, L-7217 Bereldange

Luxembourg, le 15 mai 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2008084655/534/17.

Enregistré à Luxembourg, le 16 juin 2008, réf. LSO-CR05446. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Pan Atlantic Enterprises S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.  
R.C.S. Luxembourg B 128.563.

—  
L'an deux mille huit, le dix juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

la société "PROCEDIA S.à r.l.", une société à responsabilité limitée constituée et existant sous le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 97 164;

ici représentée par un de ses gérants avec signature individuelle:

Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, avec adresse professionnelle au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange,

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, est l'actionnaire unique de la société "PAN ATLANTIC ENTERPRISES S.A." (la "Société") une société anonyme, établie et ayant son siège social au 63-65, rue de Merl,

L-2146 Luxembourg, constituée suivant acte notarié dressé en date du 22 mai 2007, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1527 du 23 juillet 2007 et page 73265.

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis l'acte de constitution de la Société.

Laquelle partie comparante, représentée comme il est dit ci-avant, agissant en sa qualité d'actionnaire unique et représentant ainsi l'intégralité du capital social actuellement fixé à TRENTE ET UN MILLE EUROS (31.000,- EUR) représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (310,- EUR) a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'actionnaire unique DECIDE de transférer le siège social statutaire et administratif de la Société de la Ville de Luxembourg à Bertrange et plus précisément au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange.

*Deuxième résolution*

Afin de refléter la résolution prise ci-avant, l'actionnaire unique DECIDE de modifier le premier alinéa de l'article DEUX des statuts de la Société. L'actionnaire unique DECIDE de donner à ce premier alinéa de l'article DEUX des statuts, la teneur suivante:

" **Art. 2. premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg."

*Troisième résolution*

L'actionnaire unique constate et accepte, avec effet au 20 mai 2008 la démission de Monsieur Frédéric CIPOLLETTI, employé privé, avec adresse professionnelle au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, de son mandat d'administrateur unique et de son mandat d'administrateur-délégué de la Société.

*Quatrième résolution*

L'actionnaire unique constate et accepte, avec effet au 20 mai 2008 la démission de la société "PARTNERS SERVICES S.A.", avec siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, en sa qualité de commissaire aux comptes de la Société.

*Cinquième résolution*

L'actionnaire unique DECIDE de nommer aux fonctions de nouveaux administrateur unique et commissaire aux comptes de la Société, leur mandat se terminant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de la Société à tenir en mai 2012, la personne et société suivantes:

(i) aux fonctions d'administrateur unique:

Monsieur Fabien ROSSIGNOL-BURGOS LEON, juriste, né à Nancy (France), le 04 février 1969, avec adresse professionnelle au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange;

(ii) aux fonctions de commissaire aux comptes:

la société "MARBLEDEAL LIMITED", une société de droit anglais, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, GB-Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

DONT ACTE, passé à Bertrange, Grand-Duché de Luxembourg au nouveau siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, la même mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. ROSSIGNOL-BURGOS LEON, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juin 2008, Relation: EAC/2008/7982. — Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 30 juin 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008084828/239/60.

(080096281) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2008.

**Ingenium Engineering S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5544 Remich, 11, Op der Kopp.

R.C.S. Luxembourg B 96.968.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung abgehalten im Firmensitz am 6. Juni 2008 um 12.00 Uhr*

Die Versammlung verlängert einstimmig die Mandate folgender Verwaltungsratsmitglieder bis zur Generalversammlung die im Jahre 2013 stattfinden wird:

Herr Roger BÖFFEL, Verwaltungsratsmitglied, Vorsitzender und Delegierter; geboren am 20.01.1966 in Wendel (D), wohnhaft in D-66636 Tholey, Paulusweg 11;

Herr Werner ZONKER, Verwaltungsratsmitglied und Delegierter, geboren am 09.07.1966 in Hermeskeil (D), wohnhaft in D-54429 Waldweiler, 23 Hauptstrasse;

Die Mandate vom Verwaltungsratsmitglied und Delegierter Herr Markus MOINOT werden nicht verlängert. Er wird ersetzt durch Herrn Jens Helmut HAUSEN, geboren am 07.12.1976 in Serrig (D), wohnhaft in D-54455 Serrig, Vorm Würzburg 5A. Dieses Mandat endet ebenfalls bei der Generalversammlung die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Das Mandat des Aufsichtskommissars Peter HEUMÜLLER, geboren am 03.09.1963 in Osburg (D), wohnhaft in D-54317 Osburg, 5 Köhlerweg wird ebenfalls verlängert bis zur ordentlichen Generalversammlung die im Jahre 2013 stattfinden wird.

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zwecke der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, den 6. Juni 2008.

Unterschrift

*Ein Verwaltungsratsmitglied*

Référence de publication: 2008084131/832/26.

Enregistré à Diekirch, le 16 juin 2008, réf. DSO-CR00213. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(080095854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

### **Treg Holding S.A., Société Anonyme Holding.**

**Capital social: CHF 15.200.000,00.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 18, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 62.002.

—  
*Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue à Luxembourg  
au siège social de la Société le 21 mai 2008*

Première résolution

L'Assemblée générale décide de nommer Mario Germano Giuliani, 2, Via Mascheroni, I-20123 Milano, nouveau président du conseil d'administration.

L'Assemblée générale ratifie et confirme la nomination définitive en tant qu'administrateur Francesca Docchio, employée privée, résidente à Luxembourg, au 18, avenue de la Porte Neuve.

Luxembourg, le 21 mai 2008.

Pour copie conforme

*Pour le conseil d'administration*

Francesca DOCCHIO / Signature

*Administrateur / -*

Référence de publication: 2008074980/1142/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 mai 2008, réf. LSO-CQ08784. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080085123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juin 2008.

### **Incas S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 98.141.

—  
**EXTRAIT**

Il résulte de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société Incas S.A. qui s'est tenue en date du 24 juin 2008 au siège social que:

Suite à la réélection de tous les administrateurs sortants, leurs mandats se terminant lors de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2008, le Conseil d'Administration se compose de:

- Michel de GROOTE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance, Président du Conseil.

- Raf BOGAERTS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

- Robert SMEELE, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à CH-6300 Zug, Grafenauweg 10, Suisse.

- John DRURY, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Londres, 4th Floor Eagle House, 108-110 Jermyn Street, SW1Y 6EE, Angleterre.

- Armand HAAS, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles De Gaulle, Espace Pétrusse, "Le Dôme".

A été réélu comme Commissaire aux Comptes, son mandat prenant fin lors de l'Assemblée qui se prononcera sur les comptes de l'exercice 2008:

- Ernst & Young, ayant son siège social à L-5365 Munsbach, 7, Parc d'Activité Syrdall.

Pour extrait conforme

Signatures

Administrateurs

Référence de publication: 2008083650/635/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008, réf. LSO-CS00047. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080096139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Europe Assets Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 54.692.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 1<sup>er</sup> février 2008, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Davide MURARI de sa fonction d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Stefano DE MEO, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Davide MURARI, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2011.

Le Conseil d'Administration décide de nommer Monsieur Stefano DE MEO en qualité de Président du Conseil d'Administration.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 février 2008.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Vincent THILL / Stefano DE MEO

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008084136/43/26.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2008, réf. LSO-CR07981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---

**Sunford Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 97.599.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Mandaté à cet effet

Luxembourg Corporation Company SA

Gérant

Signatures

Référence de publication: 2008083955/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2008, réf. LSO-CR10574. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080095351) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 juillet 2008.

---